

partie de la population fabrique des toiles de chanvre; une autre s'adonne à la couture des gants.

Contenance: Terres labourables, 612 h. 01,15. — Bois, 6 h. 57,20. — Vergers, 14 h. 69,10. — Jardins potagers, 0 h. 74,55. — Fiches, 0 h. 88,30. — Routes et chemins, 10 h. 47,82. — Propriétés bâties, 4 h. 58. — Total, 649 hect. 96,12.

Distance de *Saint-Just*, 5 kil. — De *Clermont*, 2 myr. 2 kil. — De *Beauvais*, 3 myr. 5 kil. — Marchés: *Ausauvillers*, *Maignelay*, *Saint-Just*. — Bureau de Poste, *Saint-Just*. — Population, 389. — Nombre de maisons, 116. — Revenus communaux, 295 f. 75 c.

CATILLON, *Castillon*, *Carstillon*, *Chastillon*, *Castellon*, *Casteillon*, *Castellion*, (*Castellio*, *Castillio*), entre *Wavignies* au nord, *Quinquempoix*, *Saint-Just* à l'est, *Nourard-le-Franc* au midi, *Famechon* à l'ouest.

Le territoire a sa principale étendue dans la direction du nord au midi; il est généralement incliné de l'ouest vers l'est; le chef-lieu est situé à l'angle sud-ouest dans la partie la plus élevée; il n'y a pas d'eau de source dans cette commune.

Le village est formé de plusieurs rues sinuées croisant à angle droit; la plupart sont larges, mais mal alignées; une place très-spacieuse et garnie de plantations existe entre l'église et l'ancien château.

Catillon relevait du comté de *Clermont*. Le vieux château fort abandonné pendant trente années à la suite de la révolution, a été remplacé, vers 1816, par une construction moderne. Ce domaine appartient long-tems à la maison de *Belloy* d'où il passa par alliance à *M. de Goussencourt*, au commencement du dix-huitième siècle.

La cure qui reconnaissait saint Nicolas pour patron, était conférée par l'abbé de *Saint-Just*; devenue succursale aujourd'hui, elle comprend dans son étendue la commune de *Famechon*.

L'église est grande et élevée; elle a subi plusieurs reconstructions; sa forme générale est un carré sur l'un des côtés duquel le chœur fait une saillie circulaire. La nef garnie de bas-côtés a été bâtie en 1520, mais elle a été retouchée depuis; le clocher est une grosse tour carrée dépourvue de flèche, à contreforts saillants décorés; cette partie de l'édifice a été construite dans les années 1551 à 1555; on avait entrepris en même tems un portail à ogives dont on voit un commencement contre le clocher; la cherté de la main-d'œuvre obligea d'y substituer une porte simple. Le chœur a été rétabli en briques vers 1786. Les voûtes ont été remplacées par un lambris. On compte cinq chapelles dans cette église. Adam

de *Cardonnoy* y fonda anciennement une chapelle séparée qui fut annexée à la cure en 1586. L'évêque diocésain nommait à ce bénéfice.

Les fermes de *Morviller*, *Morvillers*, *Morvillé*, *Morviler*, forment un écart au nord du chef-lieu; elles appartenient dès 1162 à l'abbaye de *Saint-Just* qui y avait une chapelle, dans un tems reculé.

On avait réuni en l'année 1826 la commune de *Famechon* à celle de *Catillon*. Une ordonnance du 8 janvier 1834, a rétabli les deux municipalités dans leur ancien état.

La route royale de Paris à Dunkerque traverse le territoire en passant entre le chef-lieu et *Morviller*.

La commune n'a aucune propriété. Le cimetière fermé de murs en mauvais état, est autour de l'église.

Un règlement municipal interdit l'usage des toits en chaume.

Il y a un bureau de bienfaisance.

On fabrique des toiles de chanvre à *Catillon*. Il y a un moulin à vent près du village.

Contenance: Terres labourables, 839 h. 06,59. — Terres labourables plantées, 2 h. 79,10. — Bois, 3 h. 57,60. — Vergers, 5 h. 76,70. — Jardins potagers, 19 h. 95,45. — Eaux, 0 h. 18,35. — Fiches, 5 h. 79,95. — Routes, chemins, places, 18 h. 06,90. — Propriétés bâties, 6 h. 85,30. — Total, 900 hect. 03,94.

Distance de *Saint-Just*, 5 kil. — De *Clermont*, 2 myr. 1 kil. — De *Beauvais*, 2 myr. 5 kil. — Marchés, *Ansauvillers*, *Saint-Just*, *Clermont*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 608. — Nombre de maisons, 169. — Revenus communaux, 313 f. 79 c.

CERNOY, *Cernois*, *Cernoi*, sur la limite méridionale entre *Promlery* au nord, *Cressonsacq* à l'est, *Noroy* à l'ouest.

Les anciennes paroisses de *Cernoy* et de *Trois-Etots*, dont le territoire a peu d'étendue, et dont la population est faible, furent réunies en 1826 à la commune de *Noroy*. Les réclamations des localités, fondées sur l'éloignement du nouveau chef-lieu, ont fait modifier cette circonscription, après un intervalle de sept années. Par ordonnance du 15 septembre 1833, les villages de *Noroy* et de *Trois-Etots* ont été détachés de *Noroy*; mais au lieu de composer, comme par le passé deux municipalités distinctes, ils sont demeurés réunis en une seule commune dont le chef-lieu a été fixé à *Cernoy*.

Le territoire est allongé dans la direction du nord au midi; il est formé d'un tertre argileux, boisé, coupé par quelques ondulations de terrain, et il se développe au midi sur la croupe des coteaux

qui séparent le canton de *Saint-Just* de celui de Clermont. Il n'y a point d'eau courante dans l'étendue de la commune.

Cernoy est dans la partie méridionale; le village consiste en trois rues placées au fond d'un ravin; ces rues quoique pavées sont très-mauvaises.

Cette commune relevait du comté de Clermont.

Elle n'était pas paroisse, mais simple vicariat dépendant de la cure de *Noroy*. L'église fut dévastée dans les guerres du quinzième siècle et le logement du vicaire transformé en écurie.

Une tradition locale prétend qu'il existait en ce lieu, au douzième siècle, un couvent sous le titre de *Sainte-Croix*.

La seigneurie de *Cernoy* appartenait au dix-septième siècle à la maison italienne de Doria. Pierre Doria, capitaine de la galère de la reine, institua en 1650 son neveu François Desfriches, héritier de cette terre et de plusieurs autres, à condition pour lui et ses descendants de porter le nom et les armes de Doria, l'une des quatre maisons principales de l'état de Gênes.

L'ancien château seigneurial est un bâtiment moderne qui n'offre rien de remarquable. Ses tourelles ont été démolies depuis la révolution.

L'église sous l'invocation de saint Remy, est annexée à la succursale de *Noroy*. C'est un petit édifice, éclairé d'un seul côté par trois fenêtres, garni d'un simple plancher et sans aucun caractère architectonique; le clocher recouvert d'ardoises est sur la porte.

On voit à quelques pas de l'église une chapelle dite de *Notre-Dame de Bon-Secours*, à laquelle on vient en pèlerinage; cet édifice construit en 1756 est mal orienté.

Le village de *Trois-Etots*, *Trois Estots*, *Trois-Estocs*, (anciennement *les Trois-Etots*), est à six cents mètres au nord de *Cernoy*; il est formé de quelques maisons disposées en deux larges rues pavées, impraticables à cause de leur mauvais entretien.

Trois-Etots est une ancienne seigneurie qui appartenait dans le quatorzième siècle à la maison de *Villers-Saint-Paul*, l'une des plus importantes du Beauvaisis.

L'ancien château est une construction en briques, flanquée de deux tourelles; on l'a converti en ferme.

La cure était sous le patronage du prieuré de *Wariville*, et sous l'invocation de la vierge; elle est comprise aujourd'hui avec *Cernoy* dans la succursale de *Noroy*.

L'église est grande, élevée, construite en briques avec chaînes de pierre; elle a été bâtie en 1544, et restaurée en 1644; le portail est décoré d'ornemens; cet édifice qui pourrait être utilement employé, tombe en ruines; on y voit des restes de vitraux.

La commune de *Cernoy* n'a point de propriétés bâties; elle possède une fontaine publique, une sablonnière, et quelques parcelles de friche sur l'ancien territoire de *Trois-Etots*.

Il y a un cimetière clos de haies vives près de chaque église.

La population est composée d'agriculteurs, de bûcherons et de charretiers qui sont répandus dans les pays voisins. On extrait des pierres dans les friches communales. Quelques femmes s'adonnent à la couture des gants.

Contenance: Terres labourables, 370 h. 26,80. — Terres labourables plantées, 1 h. 85,55. — Prés, 11 h. 35,25. — Bois, 80 h. 87,80. — Vergers, 6 h. 54,40. — Jardins potagers, 2 h. 51,70. — Marais, 0 h. 26,60. — Eaux, 0 h. 22,35. — Friches, 2 h. 77,95. — Chemins et places, 11 h. 46,79. — Propriétés bâties, 5 h. 14,60. — Total, 491 hect. 09,79.

Distance de *Saint-Just*, 1 myr. 1 kil. — de Clermont, 1 myr. 5 kil. — de Beauvais, 4 myr. 1 kil. — Marchés, Pont Sainte-Maxence, Clermont, *Lieuillers*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 220. — Nombre de maisons, 57. — Revenus communaux, 65 fr. 82 c.

CRESSONSAQ, *Cressonsaq*, *Cressonsac*, *Cressonsart*, *Cressonesart*, *Cressonessard*, *Cressensac*, *Cressoncè*, (*Creantatio*, dans les titres ecclésiastiques du treizième siècle, *Cressonium essartatum*), vers la limite méridionale, entre *Rouillers*, *Grandviller-aux-Bois* à l'est, *La Neuvilleroy*, *Pronteroy* au nord, *Cernoy* à l'ouest.

Le territoire est assis dans une plaine légèrement inclinée au sud; des bois le couvrent vers sa limite méridionale; le chef-lieu est placé à la limite opposée. Il est formé de plusieurs larges rues qui se croisent à angle droit. On ne rencontre aucune source dans l'étendue du pays.

Cressonsacq est un lieu fort ancien qui relevait du comté de Clermont et qui a donné son nom à une famille distinguée dans le moyen âge. Hersendis, dame de Cressonsart qui vivait en 1145, est le premier personnage connu de cette maison. Dreux son fils fit une donation à l'abbaye d'*Ourscamps* dans l'année 1164. Il transigea l'année suivante devant le roi Louis VII avec Eudes de Taverny, abbé de *Saint-Denis* en France, à l'occasion de la forêt de *Cressonsacq* dont il avait usurpé la plus grande partie.

Dreux II de Cressonsart, fils du précédent, et l'un des plus illustres chevaliers de son temps, se croisa en 1199, sous la conduite de Thibaut, comte de Champagne.

Robert, fils de Dreux II fut élu évêque de Beauvais vers l'année 1237; le vidame de *Gerberoy* fut uni au temporel de l'évêché